

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

JANVIER – FEVRIER 2015



**redefining / standards**

MÉCÈNE PRINCIPAL DE L'INSTITUT DU BOSPHORE

## SOMMAIRE

<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE .....</b>	<b>3</b>
Extrait du discours de François Hollande, président de la République français, au Conseil de coordination des organisations arméniennes de France – 28 janvier .....	3
<b>ASSEMBLEE NATIONALE .....</b>	<b>4</b>
Visite en France de Cemil Cicek, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie – 28 et 29 janvier .....	4
Extraits de l’audition de Sanita Paviūta-Deslandes, ambassadeur de Lettonie en France devant la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (adhésion de la Turquie à l’UE) – 28 janvier.....	4
Question au gouvernement du sénateur M. Christian Cambon (UMP) sur le rôle de la Turquie concernant le contrôle des frontières syriennes & Réponse du Ministère des affaires étrangères et du développement international M. Laurent Fabius – 16 janvier .....	4
Extrait de la recontre du groupe France-Chypre avec S.E. M. Marios Lyssiotis, Ambassadeur de Chypre en France (relations Chypre – Turquie) – 10 février .....	5
Le déplacement de la commission d'enquête en Turquie du 6 au 9 janvier.....	5
<b>SENAT .....</b>	<b>6</b>
Extrait de l’audition de SEM Hakkı Akil, ambassadeur de Turquie en France, devant la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur la position de la Turquie, confrontée au développement, à ses frontières méridionales, de deux conflits importants en Syrie et en Irak et l’appréciation des relations de la Turquie avec l’UE – 21 janvier .....	6
<b>MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE TURQUIE .....</b>	<b>12</b>
Communiqué de presse du ministère des affaires étrangères de la Turquie concernant l’attentat terroriste perpétré dans les locaux de l’hebdomadaire satirique "Charlie Hebdo" – 7 Janvier.....	12

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### Extrait du discours de François Hollande, président de la République français, au Conseil de coordination des organisations arméniennes de France – 28 janvier

« Je sais aussi qu'il y a toujours de l'espoir, partout. En Arménie comme en Turquie, il y a beaucoup d'esprits libres qui travaillent à cette réconciliation. Des initiatives ont été prises en Turquie, des déclarations ont été faites, je pense notamment à ces intellectuels qui ont demandé pardon en décembre 2008 à leurs sœurs et à leurs frères arméniens. Je n'oublie pas le courage de Hrant DINK qui a payé de sa vie son engagement pour la vérité. J'ai rendu moi-même, lorsque je suis allé en Turquie, hommage à Hrant DINK et j'ai salué sa veuve.

Les autorités turques ont, l'année dernière, rappelé la signification du 24 avril, c'est leurs mots, et voulu s'associer à la commémoration et aux souffrances vécues par les Arméniens. C'est un premier mouvement, il ne peut s'arrêter là. Et j'ai eu l'occasion l'année dernière, me rendant à Erevan, de saluer ce signe, mais aussi de souligner qu'il ne pouvait pas être suffisant. L'effort de vérité doit se poursuivre et je suis convaincu que cette année du centenaire verra de nouveaux gestes, de nouvelles étapes sur le chemin de la reconnaissance. Et il est temps de briser les tabous et que les deux nations, Arménie et Turquie, inventent un nouveau départ.

En France, la célébration du centenaire va être l'occasion, vous allez le souligner monsieur le Président, d'une grande effervescence. Le comité 2015 que vous animez va inviter tous les Français à se réunir, à se recueillir et à réfléchir sur ce que fut le génocide des Arméniens dans l'histoire de l'humanité. Il y aura des dizaines d'événements, des centaines même, et il y aura des expositions, des concerts, des pièces de théâtre. Vitalité de la culture, culture française, culture inspirée par les plus grands auteurs arméniens.

La mémoire ne doit pas être utilisée pour diviser mais au contraire pour rassembler, pour dénoncer les préjugés et réunir, une fois encore réconcilier, et c'est possible. Le centenaire du génocide arménien ne doit pas être simplement dédié à la commémoration mais doit être aussi consacré à la paix et au progrès pour l'Arménie.

Car, dans cette région, la situation est également préoccupante. Aujourd'hui, notre attention est appelée par tant de conflits, qu'on finirait par oublier un autre de ces conflits qui fait des morts, toujours des morts. Aujourd'hui, la frontière entre la Turquie et l'Arménie est fermée. Elle est fermée depuis 1993. Elle doit être ouverte. C'est l'esprit d'ailleurs des protocoles qui avaient été signés en 2009 à Zurich, en présence de la France, et ce doit être une étape importante dans le rapprochement entre les deux pays. Les esprits y sont-ils prêts ? En tout cas pas de tous les côtés. Une tribune a néanmoins été signée par des intellectuels arméniens et turcs à l'automne dernier. Ils disent leurs rêves communs qu'entre Arméniens et Turcs s'ouvre dans le respect de l'histoire de chacun des peuples une nouvelle étape avec des gestes forts. »

Pour le discours intégral : [cliquer ici](#)

## ASSEMBLEE NATIONALE

### Visite en France de Cemil Cicek, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie – 28 et 29 janvier

« Jeudi 29 janvier, Claude Bartolone s'est entretenu avec M. Cemil Çiçek, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Mercredi 28 janvier 2015, M. Gérard Larcher, Président du Sénat, a reçu M Cemil ÇIÇEK, Président de la Grande Assemblée national de Turquie. »

### Extraits de l'audition de Sanita Paviūta-Deslandes, ambassadeur de Lettonie en France devant la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (adhésion de la Turquie à l'UE) – 28 janvier

« **M. Jean-Yves Leconte [PS]:** (...) Il faut porter une attention particulière au déroulement des négociations avec la Turquie? Quelle sera l'approche de votre présidence?

**Mme Sanita Paviūta-Deslandes, ambassadeur de Lettonie en France:** (...) À propos de la Turquie et des autres pays candidats, nous allons continuer les négociations, mais vous savez que la Commission a annoncé qu'il n'y aura pas d'élargissement pendant cinq ans. On peut ouvrir des chapitres mais désormais il faut d'abord remplir toutes les conditions imposées avant d'ouvrir tel ou tel chapitre alors qu'autrefois on ouvrait le chapitre sans préalable. »

Pour l'audition intégrale : [cliquer ici](#)

### Question au gouvernement du sénateur M. Christian Cambon (UMP) sur le rôle de la Turquie concernant le contrôle des frontières syriennes & Réponse du Ministère des affaires étrangères et du développement international M. Laurent Fabius – 16 janvier

**Christian Cambon :** « Après l'offensive terroriste que notre pays vient de vivre, tous les moyens doivent être mobilisés pour gagner cette guerre totale contre le terrorisme et l'islam radical. Des millions de Français se demandent comment on en est arrivé là. Notre devoir est de tout faire pour qu'une telle tragédie ne se reproduise plus jamais. Fort de l'union nationale qui a rassemblé les Français, le Gouvernement a fait des propositions qui vont dans le bon sens ; nous les soutenons. (...) Par sa situation géographique, la Turquie est devenue le principal pays de transit vers la Syrie des recrues du djihadisme en provenance d'Europe. Nous avons donc besoin de nouer une coopération étroite avec les autorités turques. Il semble que la mobilisation de la Turquie soit désormais acquise, notamment depuis la mission que le ministre Bernard Cazeneuve a conduite en septembre dernier. La surveillance est désormais plus satisfaisante, notamment à l'aéroport d'Istanbul. En revanche, les contrôles de sécurité exercés dans les ports turcs constituent encore une faille très menaçante dans ce dispositif. Pouvez-vous, monsieur le ministre, faire le point sur cette coopération, qui bute souvent sur des appréciations divergentes entre la France et la Turquie sur le problème kurde ? »

**Laurent Fabius:** « J'apprécie, monsieur Cambon, le ton et le fond de votre question ; je n'aurais pu m'exprimer mieux que vous ne l'avez fait. S'agissant de la Turquie, elle est elle-même très durement touchée par les phénomènes terroristes et subit le contrecoup des événements de Syrie. Après quelques incertitudes, des procédures ont été mises au point à la suite de la mission conduite par mon collègue et ami Bernard Cazeneuve, et je crois que l'on peut affirmer que la coopération fonctionne désormais de façon satisfaisante. »

### **Extrait de la recontre du groupe France-Chypre avec S.E. M. Marios Lyssiotis, Ambassadeur de Chypre en France (relations Chypre – Turquie) – 10 février**

« La situation régionale est jugée préoccupante. Pour un « petit » pays, divisé et partiellement occupé de surcroît, la tension et l'instabilité dans son voisinage sont inquiétantes. Chypre s'applique donc à développer des coopérations, mettant notamment ses ressources énergétiques au service de celles-ci. Des accords ont ainsi été signés récemment avec l'Égypte, Israël, le Liban et la Jordanie. Nicosie est également soucieux de contribuer à la résolution des crises humanitaires, comme cela a été le cas lors de la guerre au Liban par exemple.

L'Ambassadeur a tenu à exprimer son inquiétude devant le comportement d'Ankara, qui continue notamment d'envoyer des Anatoliens dans la partie septentrionale de Chypre. Les Chypriotes turcs installés de longue date, qui ne représentent plus qu'une minorité de la communauté turque de l'île, n'adhérent, selon lui, pas à la politique du gouvernement turc actuel, mais seraient tenus par les liens de dépendance à son égard. M. Marios Lyssiotis appelle donc les partenaires européens à faire pression sur la Turquie afin qu'elle influe positivement sur le règlement de la question chypriote et permette l'exhumation, l'identification et la restitution des dépouilles des personnes disparues en 1964 et en 1974. »

*Pour le compte rendu intégral : [cliquer ici](#)*

### **Le déplacement de la commission d'enquête en Turquie du 6 au 9 janvier**

« La commission d'enquête s'est rendue en Turquie, point de passage très fréquent des djihadistes français qui rejoignent la Syrie. Elle a rencontré les représentants des services français à Ankara et à Istanbul afin d'évaluer leur coopération avec la Turquie en matière de lutte contre les filières djihadistes ainsi que le président de la commission des affaires intérieures de la Grande assemblée de Turquie. Enfin, elle s'est rendue à Gaziantep près de la frontière syrienne où elle a pu prendre la mesure de la crise humanitaire provoquée par le conflit syrien. »

*La composition de la commission : [cliquer ici](#)*

## SENAT

### **Extrait de l'audition de SEM Hakkı Akil, ambassadeur de Turquie en France, devant la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sur la position de la Turquie, confrontée au développement, à ses frontières méridionales, de deux conflits importants en Syrie et en Irak et l'appréciation des relations de la Turquie avec l'UE – 21 janvier**

« **M. Hakkı Akil** : En ce qui concerne la Syrie, nous avons mené, depuis le début de la crise, et au moment du printemps arabe, une politique basée sur certains principes, et nous avons toujours répondu positivement aux aspirations des populations plutôt que de soutenir les régimes totalitaires. (...)

La Turquie a alors clairement soutenu l'opposition syrienne modérée. Nous avons formé une coalition dénommée « Les amis de la Syrie », composée de onze pays, dont la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne faisaient partie. Nous avons essayé de donner à l'opposition syrienne modérée les moyens de lutter contre Bachar el-Assad.

La Turquie est un pays frontalier. Nous nous sommes donc trouvés en première ligne des affrontements armés, avec un afflux de réfugiés vers la Turquie. Nous avons dit à l'époque que la Turquie était prête à accueillir jusqu'à 100 000 réfugiés. Personne n'imaginait que le conflit pourrait prendre une telle tournure. Ce chiffre paraissait alors énorme. Aujourd'hui, nous comptons 1,6 million de réfugiés syriens en Turquie ! (...)

Dernièrement, la Turquie a proposé de créer une zone d'exclusion aérienne et des zones de sécurité au nord du 36<sup>e</sup> parallèle, de façon à avoir une zone protégée par les alliés, interdite au survol des avions du régime de Bachar el-Assad. Nous voulions une région, au nord de la Syrie, où les réfugiés puissent s'installer et refaire leur vie. En effet, ces personnes, avec raison, ne veulent pas rentrer chez elles, faute d'une réelle sécurité. Lorsque la situation s'est améliorée, une partie de cette population est repartie, mais elle est revenue peu après, lorsque le climat s'est à nouveau dégradé en Syrie. Il y a donc toujours eu un va-et-vient à la frontière turco-syrienne.

La proposition de la Turquie a été soutenue par la France ; les autorités françaises savent en effet que le fait de ne trouver aucune solution au problème des réfugiés revient à placer une épée de Damoclès au-dessus de la tête des pays européens, où une grande partie des réfugiés aimerait se rendre. Ils tentent d'y parvenir par tous les moyens, même en courant le risque d'être victimes de trafiquants d'êtres humains.

Aujourd'hui, de plus en plus de bateaux amènent des réfugiés syriens des côtes turques vers les côtes grecques ou italiennes, et ce n'est pas aussi facile à contrôler qu'on l'imagine. (...)

La Turquie a dépensé aujourd'hui plus de 5 milliards de dollars pour les réfugiés, alors que la contribution des pays de la communauté internationale n'est que de 200 millions de dollars. Ce chiffre est l'équivalent de 0,5 % de notre PIB. Pour la France, cela représenterait 12 milliards d'euros, et l'équivalent de 92 milliards de dollars pour les Etats-Unis. Or, ce coût ne fait qu'augmenter jour après jour ! S'il est un pays qui subit de plein fouet les effets négatifs de cette situation, c'est donc bien la Turquie. (...)

En ce qui concerne l'Irak, après l'invasion de ce pays par les Etats-Unis, à laquelle la Turquie et la France étaient opposées, les Américains ont commis l'erreur de déstructurer complètement l'appareil de l'Etat. Ils ont chassé du pouvoir le parti Baas, surtout constitué de Sunnites, et en ont confié les rênes aux Chiites. Or, Nouri al-Maliki, malgré tous nos conseils, a fort malencontreusement mené une politique très sectaire. L'armée était composée de Chiites, dont les milices étaient chargées de la sécurité. *De facto*, le pays s'est divisé en trois : les Sunnites ne voulaient plus participer au pouvoir, se sentant marginalisés, les Kurdes, qui avaient déjà un statut autonome, ne parvenaient pas à un accord avec al-Maliki, qui occupait quant à lui le Sud. (...)

En Libye, nous soutenons bien sûr les efforts de Bernardino León, Représentant spécial des Nations unies. Nous pensons qu'il faut trouver une solution qui laisse place au dialogue. La Turquie est actuellement le seul pays à dialoguer avec toutes les parties. Notre vice-Premier ministre les a toutes rencontrées à chacun de ses voyages pour essayer de les convaincre d'adopter un gouvernement de transition nationale. Des pourparlers ont actuellement lieu à Genève. Espérons que l'on puisse trouver une solution. Il faut surtout éviter l'intervention militaire, en particulier celle de l'Egypte et des Emirats arabes unis, qui empêchent tout dialogue entre parties.

Enfin, nos relations avec l'Union européenne durent depuis maintenant cinquante ans. Pour nous, l'Union européenne constitue un choix stratégique ; nous pensons que nous ne pouvons écrire l'histoire de la Turquie sans l'Europe, ni que l'Europe puisse écrire son histoire sans la Turquie. Nous faisons partie de la même famille !

Il est important de continuer le processus de négociation, et d'harmoniser notre législation avec l'acquis communautaire. Nous consulterons le peuple turc plus tard. (...)

#### Questions des commissaires :

**M. Christian Cambon [UMP]:** (...) Il existe beaucoup de ports maritimes en Turquie, et il semble qu'il y ait là une sorte de brèche dans le dispositif de sécurité. Quelles dispositions la Turquie prend-elle, a-t-elle pris ou souhaite-t-elle prendre pour faire en sorte que les contrôles effectués dans les ports maritimes soient identiques à ceux réalisés sur les voies aériennes ? (...) Vous avez évoqué les conditions financières invraisemblables qui ont fait que des terroristes se sont emparés de véritables « magots ». En outre, selon les experts, il apparaît que, chaque jour, Daech gagne un million de dollars en trafiquant la vente du pétrole, notamment par le biais d'intermédiaires turcs. Que fait donc la Turquie pour assécher cette source de financement qui ne fait que renforcer ce groupe terroriste ?

**M. Gilbert Roger [PS] :** (...) Pourquoi votre gouvernement refuse-t-il toujours d'autoriser l'OTAN, dont la Turquie est membre, à utiliser ses bases aériennes ? Qu'est-ce qui vous en empêche, alors que vos représentants affirment à qui veut l'entendre qu'ils sont très heureux d'être membres de cette organisation ?

**M. Aymeri de Montesquiou [UDI]:** (...) Il serait intéressant pour nous de savoir quelles actions mène l'armée turque contre Daech. Quels sont les éléments concrets ? Un certain nombre semblent prouver quelque complaisance de l'armée turque vis-à-vis de Daech : pouvez-vous nous affirmer le contraire ? Enfin, des négociations ont lieu depuis de nombreuses années entre Abdullah Öcalan et l'Etat turc. Quel est l'objectif final de ces négociations avec le PKK ?

**Mme. Nathalie Goulet [UDI] :** (...) ...pourquoi la convention sur la sécurité intérieure, signée en 2012, n'est-elle toujours pas ratifiée ? En avez-vous une idée ? L'article 5 concerne la coopération en matière de terrorisme... Enfin, quel est l'état de vos relations avec Israël ?

**M. Hakki Akil :** La question du contrôle des frontières est primordiale pour la Turquie. Lors de notre lutte contre le PKK, nous ne sommes pas non plus parvenus à contrôler nos frontières avec l'Irak, par lesquelles passaient des terroristes du PKK, qui venaient attaquer les bases militaires de Turquie et commettre des exactions. Le bilan pouvait parfois s'élever à trente ou quarante militaires assassinés.

Le contrôle des frontières n'est donc pas aussi facile que vous l'imaginez, surtout dans une région très montagneuse. Même lorsqu'il s'agissait de combattre le PKK, nous n'arrivions pas à contrôler toutes ces zones montagneuses frontalières avec l'Irak.

Quant à la frontière avec la Syrie, elle s'étend sur 900 kilomètres, dans une zone où plus d'un million de réfugiés font le va-et-vient. Chaque fois que la situation s'améliore, les réfugiés syriens veulent rentrer chez eux. Nous n'allons pas les en empêcher ! Puis, ils reviennent quand les choses s'aggravent à nouveau. (...)

Vous me demandez aujourd'hui pourquoi la Turquie, pays allié, ne coopère pas de façon efficace avec vous : nous coopérons d'une manière bien plus efficace que nos alliés européens ! Nous ne vous



demandons ni dossiers ni preuves quand vous nous sollicitez pour refouler ou expulser certaines personnes. Nous prenons vos informations pour argent comptant, sans qu'il existe une décision d'un tribunal !

Nous avons expulsé de Turquie près de 1 200 djihadistes ou supposés tels, puisque nous n'en savons rien et que nous nous basons sur les données que nous fournissent nos alliés. Nous avons interdit l'accès sur notre territoire à plus de 8 000 personnes, toujours en fonction des informations données par les pays alliés. S'il y a eu une défaillance dans ce domaine, je peux vous garantir que cela ne vient pas de la Turquie, mais plutôt du manque d'information que les pays alliés nous fournissent.

Nous menons également des contrôles dans les ports maritimes. Si vous faites référence à des personnes entrées en Turquie par voie maritime, encore faut-il que des données sur ces personnes puissent être transmises.

Laissez-moi partager une information avec vous... Lors de l'attaque du supermarché casher, Porte de Vincennes, les chaînes de télévision françaises ont affirmé qu'une femme dénommée Hayat Boumedienne figurait au nombre des attaquants ; sa photo a été diffusée par les télévisions turques, et un policier turc, de sa propre initiative, a fouillé dans les archives. Il s'est rendu compte que cette femme avait débarqué à l'aéroport Atatürk le 3 janvier, avec un autre Français. Il a trouvé l'hôtel où ils avaient séjourné. Nous avons tout de suite averti les autorités françaises. Les Français pensaient que Hayat Boumedienne avait participé à l'attentat contre le supermarché. Personne ne savait alors qu'elle se trouvait à l'étranger. Aucune donnée n'avait été transmise aux autorités turques. C'est un policier turc, particulièrement vigilant, qui a découvert qu'elle était en Turquie. Le processus policier s'est ensuite mis en place, et on a essayé de la filer grâce à son portable. (...)

Pourquoi la Turquie refuse-t-elle de laisser l'OTAN utiliser ses bases aériennes ? Tout d'abord, l'OTAN ne participe pas aux opérations. Il s'agit seulement des pays alliés et d'accords bilatéraux. Nous discutons avec les Américains pour l'utilisation de la base d'Incirlik.

La lutte contre Daech, ou contre le Front al-Nosra, la politique syrienne ou irakienne, constituent pour la Turquie un problème bien plus difficile que pour nos alliés. Les Américains, après le borbier irakien, sont repartis chez eux. C'est nous qui avons payé le prix fort ! Nous devons être très attentifs. Il s'agit en effet de peuples amis, avec qui nous avons vécu durant six siècles, et avec qui nous allons continuer à vivre durant encore des siècles. Nous devons donc demeurer vigilants.

Si nous ne connaissons pas l'objectif des opérations militaires, nous ne pouvons nous lancer dans l'aventure. Nous demandons aux Américains de nous indiquer leur but final. Combattre Daech n'est pas la solution. Le borbier demeure. Si ce n'est pas Daech, ce sera un autre groupe terroriste ! L'origine de tous les problèmes se trouve à Damas. Or, pour les Américains, la priorité est de combattre Daech. Combattons-le mais cela ne résoudra rien ! On ne peut combattre un groupe terroriste avec des F-16. Nous en savons quelque chose : cela fait trente ans que nous combattons le PKK : envoyer les F-16 sur les montagnes d'Irak du nord ne résoudra pas le problème. (...)

Nous sommes en train d'équiper les Kurdes et combattons Daech d'une façon bien plus efficace que vous l'imaginez. Je ne sais comment les journalistes de la télévision peuvent affirmer que les personnes qui passent la frontière sont des militants de Daech. Je ne sais s'ils portaient sur eux des inscriptions permettant de les identifier, mais ce que je peux dire c'est qu'il y a eu dans cette affaire beaucoup de désinformation ! En France, le PYD a essayé de faire croire que des jeunes filles kurdes, une kalachnikov à la main, se battent pour des valeurs démocratiques ! Le PYD est une organisation stalinienne : je ne pense pas qu'il se batte pour des valeurs démocratiques !

Vous dites que l'armée turque n'intervient pas, alors qu'elle est à un kilomètre de Kobané. Le passage de la frontière par l'armée turque constituerait une déclaration de guerre à la Syrie. Ce n'est pas parce que vous voyez à la télévision des chars turcs alignés qu'ils peuvent passer la frontière à leur guise et combattre Daech. Pourquoi la France et les États-Unis n'envoient-ils pas des troupes au sol ? Je peux vous poser la même question. Pourquoi les Allemands n'envoient-ils pas des troupes au sol. Vous nous demandez



quelque chose que vous ne faites pas vous-mêmes ! Les rumeurs vont bon train, mais elles sont parfois très déplacées.(...)

Quant au processus de paix, ainsi que je le disais, la Turquie a mené la guerre durant trente ans contre le PKK, et a constaté qu'il n'existait pas de solution militaire. On a compté le nombre de morts des deux côtés, sans que cela ne mène nulle part. Le gouvernement a donc décidé de mener un processus de paix avec le PKK. Les négociations continuent. Le PKK est également un pur produit de Damas, protégé par Damas, et développé par la Syrie à partir de 1984. Abdullah Öcalan se trouvait à Damas de 1984 jusqu'à 1998, comme tous les autres chefs terroristes des autres groupuscules.(...)

Quant à la convention sur la sécurité intérieure, c'est aux parlementaires français qu'il faut poser la question ! Je pense qu'elle sera ratifiée par l'Assemblée nationale, mais je pense qu'il existe cependant certaines réticences du côté français. (...)

Enfin, vous savez tous où en sont nos relations avec Israël. Après l'attaque du navire Mavi Marmara, nos relations ont connu une phase difficile.

Des pourparlers ont eu lieu ; nous avons été par deux fois très proches d'un accord. La dernière attaque de Gaza a compromis les choses. Nous pensons pouvoir trouver une solution dans les jours ou dans les mois à venir. Les relations entre la Turquie et Israël sont primordiales pour la région, mais le gouvernement israélien doit accepter l'idée qu'il ne peut continuer à faire ce qu'il veut, quand il veut, où il veut. Tous les pays ont des problèmes de sécurité. Israël n'est pas le seul. Nous en avons également. Nous combattons également les terroristes, mais cela ne nous donne pas pour autant le droit de commettre des attentats ou de tuer des gens dans des pays étrangers.

#### Questions des commissaires:

**Mme Josette Durrieu [PS]:** (...) Nous sommes en 2015, et les élections législatives se profilent à l'horizon ; or, nous savons que le président Erdoğan souhaite probablement disposer d'une majorité au Parlement, afin de pouvoir notamment changer la Constitution. Il ne peut y parvenir que grâce à un accord avec les Kurdes. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos relations internes avec eux ?

Nous avons relevé la présence de votre Premier ministre lors de la marche pour les victimes de l'attentat contre le magazine *Charlie Hebdo*, mais la Turquie a également connu des problèmes majeurs le 14 décembre. Ceux-ci ont touché directement les journalistes des grands quotidiens - certains plus que d'autres. Comment faites-vous pour gérer cette contradiction ? La Turquie ne passe tout de même pas pour le pays où la liberté d'expression est la mieux préservée !

**M. Jeanny Lorgeoux [PS]:** Quel est l'état actuel des relations de la Turquie avec l'Egypte ? Sont-elles exécrables, difficiles, indifférentes, cordiales ?

**Mme Hélène Conway-Mouret [PS]:** Comment la Turquie intégrera-t-elle les événements relatifs à la communauté arménienne dans les célébrations du centenaire ?

**M. Jean-Marie Bockel [UDI] :** (...) En ce qui me concerne, je ne suis ni complaisant ni donneur de leçons. Je crois que la Turquie fait de très gros efforts. On a tout dit sur la manière dont les camps sont gérés. De nouveaux sites sont en construction. J'ai pu en visiter, il y a un an et demi, et je me rends compte des progrès qui ont été effectués. Néanmoins, un certain nombre de réfugiés ne sont pas enregistrés pour différentes raisons. C'est la raison pour laquelle on peut en évaluer le chiffre à 2 millions environ. Quelles sont les perspectives, alors que l'afflux se poursuit ?

Par ailleurs, la zone tampon que vous avez évoquée est très attendue par les réfugiés, mais elle se heurte à un certain nombre d'obstacles. La France partage votre point de vue d'une manière générale. Pensez-vous avoir des chances de réussir ? Comment surmonter les obstacles ?

**M. Gaëtan Gorce [PS]:** Nous sommes conscients du rôle que la Turquie est appelée à jouer dans la région. Elle est en effet à l'intersection de deux zones extrêmement tendues, le Caucase et la Syrie. Or, pour que

votre pays puisse jouer un rôle stabilisateur, il doit lui-même être dans une position stable, afin que les tensions économiques, sociales, politiques auxquelles on a assisté ces derniers mois puissent être traitées. Ma question prend le relais de celle de Josette Durrieu. Comment voyez-vous l'évolution intérieure du pays ? Par ailleurs, on a le sentiment que, sur le sujet de la liberté de la presse ou de certaines expressions démocratiques, le pays a du mal à trouver un équilibre au regard des pressions dont il peut être l'objet. La question arménienne est toujours là. Il n'appartient naturellement pas à la France, ou à aucun autre pays, de voter des lois qui indiquent à la Turquie ce qu'elle doit faire. En revanche, il existe de grandes voix en Turquie, comme Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature 2006, qui estiment que la Turquie ne pourra pleinement trouver son équilibre intérieur que lorsqu'elle aura fait la paix avec son histoire, et notamment avec cette question. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Enfin, comment voyez-vous le rôle que la Turquie peut jouer dans l'évolution de la région ? Quel avenir lui voyez-vous ? Vous avez dit estimer que les États-Unis n'avaient pas une vision claire de ce qu'ils souhaitaient faire. Leur intervention a eu un rôle très déstabilisateur. C'est aux deux grandes puissances de la région que sont l'Iran et la Turquie de trouver un accord. Comment la réflexion peut-elle s'engager entre elles pour trouver des solutions que les interventions extérieures ne permettent manifestement pas de dégager ?

**M. Robert del Picchia [UMP]:** Quelles sont vos relations avec l'Iran ? J'ai autrefois, lors d'un entretien avec M. Erdoğan, à l'époque Premier ministre, pu observer une assez grande facilité dans le dialogue avec les autorités iraniennes, est-ce toujours le cas ? (...) Sur le plan économique enfin, la Turquie est un grand allié de l'économie et de l'industrie française. À Bursa, une usine Oyak-Renault a produit l'année dernière 1,4 million de véhicules. Comment voyez-vous donc l'avenir avec l'Union européenne ?

**M. Jacques Legendre [UMP]:** « Je désirerais donc connaître vos rapports avec l'Iran et l'appréciation que vous portez sur l'évolution de ce pays.

**Mme Bariza Khiari [PS]:** Par ailleurs, après avoir été très proches de M. Erdoğan, il semble que les membres de la confrérie de Fethullah Gülen soient menacés. Y aurait-il une guerre larvée des clans en Turquie en ce moment ? Qu'en est-il en réalité ?

**M. Jean-Pierre Masseret [PS]:** Le débat sur la Constitution ne conduirait-il pas à affaiblir ce principe, qui est aussi une des clés de l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne ?

**M. Hakki Akil :** (...) En ce qui concerne les arrestations des journalistes de *Zaman*, la Turquie a connu ces derniers temps, vous le savez, des arrestations massives. Beaucoup de policiers ont été également arrêtés. Gülen bénéficie, depuis des années, d'un soutien très important dans le milieu judiciaire et administratif, au ministère de l'intérieur, jusque dans les rangs des préfets et des sous-préfets et, surtout, dans la police. (...)

Par ailleurs, nos relations avec l'Égypte sont assez difficiles. La Turquie a subi de multiples tentatives de coups d'Etat. Elle sait d'expérience que les coups d'Etat militaires ne sont pas une solution. (...)

En ce qui concerne les événements de 1915, il faut séparer les relations entre le peuple arménien et le peuple turc, et la définition des faits. C'est là une question juridique. Chacun peut estimer qu'il s'agit ou non d'un génocide : cela n'a pas de valeur juridique.

Nous avons proposé à l'Arménie de réunir des historiens au sein d'un Conseil international, d'ouvrir toutes les archives, qu'elles soient turques, arméniennes, françaises, américaines, ou russes, et de les laisser travailler de façon à examiner tous les documents. S'ils l'estiment nécessaire, ils pourront saisir un tribunal en fonction de ce qu'ils auront découvert. Nous sommes prêts à accepter leurs conclusions, mais nous ne voulons pas que la diaspora arménienne oeuvre sur le terrain politique en répétant à l'envi qu'il y a eu génocide et en faisant voter les petites communes, les villes, les conseils municipaux sur les événements de 1915 - voire certains parlements, qui ne connaissent rien au problème.

La définition du génocide a été établie sur mesure pour l'holocauste. C'est une définition très précise. Il faut donc examiner les événements, et ce sont les historiens et les juristes qui doivent le faire. La Turquie est

prête à accepter les conclusions des historiens, mais il faut que ce soit un tribunal approprié qui en décide. Ce n'est pas à un Parlement ni à trente ou quarante élus qui ont des convictions personnelles ou politiques d'en décider. (...)

Aujourd'hui, on compte cinq cent mille Français d'origine arménienne pour trois cent mille Français d'origine turque et trois cent vingt mille Turcs, soit six cent vingt mille personnes. Il nous faut donc faire des efforts pour éviter ce genre de malentendus entre les deux communautés !

Quant à l'Iran, nos frontières ont été tracées au XVI<sup>e</sup> siècle. Nous avons de bonnes relations, même si nous ne nous entendons pas très bien sur certains sujets, comme le dossier syrien. Nous entretenons un dialogue intense à ce sujet avec les Iraniens pour essayer de trouver une solution au problème entre l'Irak et la Syrie. Les efforts des deux pays sont très importants pour la stabilité régionale.

En ce qui concerne le dossier nucléaire, la Turquie est bien entendu contre les armes atomiques dans la région, pas seulement pour ce qui est de l'Iran, mais aussi s'agissant de tous les autres pays. Aucun ne doit être muni de l'arme nucléaire. (...)

Aujourd'hui, la laïcité en Turquie a évolué vers une conception anglo-saxonne. Les gouvernements successifs ont en effet rencontré beaucoup de difficultés avec la laïcité militante à la française. (...)

De nos jours, les choses se stabilisent. La compréhension de la laïcité a évolué : l'État est laïc, mais les individus peuvent être athées, croyants, Musulmans, Chrétiens, Juifs. L'État doit être à équidistance de toute croyance et garantir la liberté dans ce domaine, sans se mêler de la vie quotidienne des religions. Voilà où nous en sommes. (...)

La commission a ensuite entendu une communication de Mme Nathalie Goulet sur la situation en Turquie. »

*Pour le compte rendu intégral : [Cliquer ici](#)*

## MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE TURQUIE

### **Communiqué de presse du ministère des affaires étrangères de la Turquie concernant l'attentat terroriste perpétré dans les locaux de l'hebdomadaire satirique "Charlie Hebdo" – 7 Janvier**

« Nous condamnons très fermement l'attentat terroriste odieux perpétré aujourd'hui à Paris dans les locaux de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo qui a causé la mort de 12 personnes innocentes et en a blessé 20 autres.

Cet attentat démontre une fois de plus la barbarie de ceux qui ont choisi la violence comme moyen pour défendre ou véhiculer leurs opinions et points de vue.

Cette attaque est avant tout une violation contre l'humanité et ses valeurs universelles. Ceux qui l'ont commis ont lourdement trahi la civilisation à laquelle ils prétendent appartenir. Il est évident que cette attaque lâche ne servira qu'à favoriser les milieux islamophobes, racistes et xénophobes.

Le terrorisme n'a ni religion, ni nation, ni une quelconque valeur qu'il représente. Le terrorisme est un crime contre l'humanité et ne peut être excusé sous aucun prétexte.

L'humanité toute entière a le devoir de réfléchir sérieusement, d'identifier et de prendre les mesures nécessaires, et d'éviter que la culture de la violence soit davantage propagée et approfondie. Il nous faut agir vite. Dans le cas contraire, la notion de tolérance universelle qui est le seul remède contre la culture de l'affrontement qui ne cesse de prendre de l'ampleur actuellement sera d'autant plus affectée. Il n'y a pas de doute que cela était un des objectifs de ceux qui ont perpétré cet attentat odieux à Paris.

Nous présentons nos condoléances au peuple français ami que nous soutenons en ce jour douloureux. Nous sommes de tout cœur avec les familles des victimes et souhaitons prompt rétablissement aux blessés. »

*Le communiqué de presse : [cliquer ici](#)*

Mécène Principal *Main Supporter*



**redefining / standards**

Mécènes Institutionnels *Institutional Supporters*



**L'ORÉAL**



33 rue Galilée  
75116 Paris

Tel.: +33 1 44 43 52 54  
Fax: +33 1 47 23 68 14

[info@institut-bosphore.org](mailto:info@institut-bosphore.org)